ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU S.E.D.R.

1314-AG-01

PROCÈS-VERBAL de **l'assemblée générale ordinaire du SEDR** tenue le 22 avril 2014, à compter 17 h 15, à l'Aquarium du Québec

Présences : 91
Quorum : 75

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 23 avril 2013
5. Nomination des scrutatrices et scrutateurs
6. Rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2013
7. Présentation du rapport annuel du conseil d'administration
8. Modifications à l'Entente nationale 2010-2015
9. Modifications aux statuts et règlements du SEDR-CSQ
10. Autre sujet

---

1. ***Mot de bienvenue***

Jocelyn Noël souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. ***Nomination de la présidence d'assemblée***

«QUE Sylvie Perreault agisse à titre de présidente d'assemblée pour cette réunion ainsi que pour le conseil des déléguées et délégués du SEDR-CSQ qui suivra.»

Proposeur : Jocelyn Noël
Appuyeuse : Nicole Boivin

-unanimité-

3. ***Adoption de l'ordre du jour***

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé. »

Proposeur : Serge Bilodeau
Appuyeur: Yvan Girouard

-unanimité-

4. ***Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 23 avril 2013***

«QUE le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 23 avril 2013 soit adopté tel que rédigé.»

Proposeur : François Caron
Appuyeur : Bruno Parent

-unanimité-

5. ***Nomination des scrutatrices et scrutateurs***

« QUE les membres suivants soient nommés scrutatrices et scrutateurs :

- Valois Chalifour
- Lucie Gagnon
- Christine Painchaud
- Denis Goulet. »

Proposeuse : Sylvie Perreault
Appuyeur : Yvan Girouard

-unanimité-

6. ***Rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2013***

Eric Couture présente en détail le rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2013 préparé par la firme Malenfant Dallaire. (Annexe I). Il répond aux questions.

« QUE l'assemblée générale reçoive le rapport des vérificateurs comptables pour l'exercice se terminant le 31 août 2013 et approuve les résultats tels que présentés. »

Proposeuse: Ruth Betty
Appuyeuse: Roselyne Roy

-unanimité-

7. ***Présentation du rapport annuel du conseil d'administration***

Jocelyn Noël présente succinctement le rapport annuel du conseil d'administration pour l'année 2013-2014. Il explique que conformément aux statuts et règlements, il ne s'agit que d'un dépôt. (Annexe II)

8. *Modifications à l'Entente nationale 2010-2015*

Jérôme Marcoux présente les modifications à l'Entente nationale 2010-2015 telles que présentées au conseil des déléguées et délégués du SEDR-CSQ du 25 février 2014.

> « QUE l'assemblée générale se prononce en faveur de l'amendement à l'Entente nationale 2010-2015 au regard du paragraphe a) de la clause 5-3.13 et de la liste d'arbitres prévue à la clause 9-2.03. » (Annexe III)
>
> Proposeur : Serge Bilodeau
> Appuyeur : Valois Chalifour
>
> **-unanimité-**

Conformément aux statuts et règlements, ce vote doit se tenir à scrutin secret.

Secteur des Navigateurs :	Pour : 50 Contre : 0 Abst. : 8
Secteur des Découvreurs :	Pour : 27 Contre : 0 Abst. : 6

9. *Modifications aux statuts et règlements du SEDR-CSQ*

Jocelyn Noël nous explique la recommandation en provenance du comité d'élection. Après étude, le comité des statuts et règlements a soumis ces recommandations aux instances concernées. (Annexe IV). La présidente d'assemblée explique que comme il s'agit de modifications aux statuts et règlements, conformément à ceux-ci, un vote majoritaire doit être aux 2/3 des membres présents.

> « QUE l'assemblée générale adopte les modifications concernant les clauses des Statuts et règlements du SEDR-CSQ de la façon suivante :
>
> **5-03.3.2 Mise en candidature**
>
> Ajout d'un deuxième paragraphe à a) :
>
> Malgré ce qui précède, au secteur des Navigateurs, lorsqu'il y a deux (2) postes en élection simultanément, soit les postes 5 et 7, ainsi que les postes 8 et 10, les candidates ou candidats intéressés soumettent leur candidature sans distinction du numéro de poste;

5-03.3.6 Votation

Compléter le paragraphe d) de la façon suivante:

…, sauf, pour l'élection simultanée des postes 5 et 7, ainsi que des postes 8 et 10, où tous les noms des candidates ou candidats apparaissent sur le même bulletin, et ce, sans distinction du poste visé;

5-03.3.7 Proclamation des élues et élus

Ajout d'un deuxième paragraphe à a) :

Pour ce qui est du secteur des Navigateurs, lorsqu'il y a deux (2) postes en élection simultanément, soit les postes 5 et 7, ainsi que les postes 8 et 10, la procédure suivante s'applique :

- si seulement deux (2) enseignantes ou enseignants se portent candidates ou candidats pour occuper ces deux (2) postes, elles ou ils sont élus par acclamation;
- s'il y a plus de deux (2) candidates ou candidats pour occuper ces deux (2) postes, il y a élection et les deux (2) candidates ou candidats ayant obtenu le plus de votes sont élus; »

Proposeur : Yvan Girouard
Appuyeuse: Sara-Madeleine Hotte

-unanimité-

10. ***Autre sujet***

Aucun autre sujet n'est soulevé.

Levée de l'assemblée à 18 h 40.

JOCELYN NOËL,
président

ERIC COUTURE,
secrétaire-trésorier